



Promesse d'embauche et lien de subordination

Par **desvilles_old**, le **15/12/2007** à **09:43**

Bonjour,

Je suis consultant statut profession libérale, un client m'a demandé début 2007 de travailler avec lui à temps plein pour organiser ses services et ainsi être engagé au plus tard fin septembre 2007 à une fonction salarié. depuis février 2007, je travaille à 100% pour cette entreprise et produit des factures d'honoraires, ce client vient de décider de ne plus me faire travailler ou plutôt de réduire mon activité à quelques jours par mois et diminue de plus de 60% mes factures d'honoraires. Puis je invoquer un lien de subordination (en sachant que je suis inscrit comme chargé de mission dans l'annuaire outlook de salariés, que j'ai des cartes de visites, du matériel fourni et signe des documents impliquant l'entreprise, et des mails précisant à tout le personnel ma fonction etc...), ce client a décidé peu à peu de ne plus me faire travailler, j'ai eu confiance et durant cette période j'ai lâché mes autres clients, je perds donc des revenus importants avec la difficultés de repartir vers de nouveaux clients ce qui risque de me prendre plusieurs mois, que puis je faire et comment me défendre et réclamer des indemnités ????

merci de votre réponse